

Bureau du 24 avril 2006

Décision n° B-2006-4184

commune (s) : Bron

objet : **Quartier de Parilly - Rue Voillot-Barbusse - Travaux de restructuration et de prolongement - Autorisation de signer des marchés de travaux**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Urbanisme opérationnel

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 11 avril 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2005-3740 en date du 28 novembre 2005, le Bureau a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, pour l'attribution d'un marché de travaux pour un lot unique : travaux de voirie, revêtements de sols, pose de mobilier urbain et génie civil.

Par délibération n° 2005-3100 en date du 19 décembre 2005, le Conseil a approuvé le projet d'aménagement pour un coût global prévisionnel de 1 230 000 € TTC avec 451 505 € de participation de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) et individualisé l'autorisation de programme correspondante.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, en séance du 31 mars 2006, a classé les offres et choisi l'offre du groupement suivant : Sacer-Serpollet représenté par le mandataire Sacer, pour un montant de 717 367,20 € TTC (solution de base).

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président de la Communauté urbaine pour signer le marché de travaux, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché et tous les actes contractuels y afférents pour les travaux de restructuration et de prolongement de la rue Voillot-Barbusse dans le quartier de Parilly à Bron, avec le groupement suivant :

- lot unique : voirie, revêtements de sols, pose de mobilier urbain et génie civil, groupement Sacer-Serpollet représenté par le mandataire Sacer, pour un montant de 717 367,20 € TTC (solution de base).

2° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur l'autorisation de programme individualisée pour l'opération n° 0838 - Bron : ORU Parilly - aménagement du secteur Voillot Barbusse.

3° - Les sommes à payer seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2006 et suivants - compte 231 510 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,